

Une armée nouvelle ? La gauche et l'armée française (1968-1985)

Antimilitarisme, libertés publiques et défense nationale

MAXIME LAUNAY

SORBONNE UNIVERSITÉ, SIRICE

Comment expliquer que la relation entre la gauche et l'armée ait pu évoluer entre 1968 et 1985 au point de s'institutionnaliser et de contribuer au consensus sur la défense nationale ? Trois notions centrales, l'une relative au rejet du rôle dévolu à l'institution militaire (l'antimilitarisme), l'autre à la place prévue pour les droits et libertés garantis par l'État pour l'état militaire (les libertés publiques), la dernière dédiée aux principes d'une politique militaire au nom des intérêts de la France (la défense nationale), structurent cette thèse¹.

Cette recherche entendait élaborer le savoir historique sur une période récente en réalisant une histoire du temps présent. Si l'évolution du contexte normatif a pu compliquer le travail archivistique en raison de la controverse liée à la réforme de la protection du secret de la défense nationale², cette thèse se fonde sur un corpus varié d'archives : archives militaires et policières (cabinet du ministre de la Défense, états-majors, SIRPA, Direction de la Sécurité militaire, ministère de l'Intérieur), des institutions gouvernementales et parlementaires (présidence de la République de Georges Pompidou à François Mitterrand, Matignon, ministère de la Justice, Assemblée nationale et Sénat), des organisations de la gauche (PS, PCF, PSU, LCR, LDH, CFDT, IDS³), de fonds privés et d'entretiens oraux (corpus des témoignages oraux du Service historique de la défense et entretiens réalisés dans le cadre de ce travail).

Ce travail est organisé en trois parties chronologiques. La première, intitulée « Les chemins d'une prise de conscience », reconstitue la progressive construction de l'armée comme un « problème public » à partir de 1968. Appréhender en quoi l'armée redevient un enjeu politique face au risque de la subversion, montrer par quoi se traduit la politisation des

¹ Cette thèse d'histoire contemporaine, réalisée sous la direction d'Olivier Dard, a été soutenue le 9 décembre 2022 à Sorbonne Université, devant un jury composé de M. Walter Bruyère-Ostells (IEP d'Aix-en-Provence), Mme Noëlline Castagnez (université d'Orléans), M. Alain Chatriot (Sciences Po Paris), M. Olivier Dard (Sorbonne Université), M. Olivier Forcade (Sorbonne Université) et M. Olivier Wiewiorka (École normale supérieure Paris-Saclay).

² L'association h2c a tenu la chronique de la mobilisation pour l'accès aux archives et contre l'IGI : <https://www.asso-h2c.fr/chroniques-de-la-mobilisation-pour-lacces-aux-archives-et-contre-ligi-1300/> [en ligne, page consultée le 20 septembre 2023].

³ Parti socialiste, Parti communiste français, Parti socialiste unifié, Ligue communiste révolutionnaire, Ligue des droits de l'Homme, Confédération française des travailleurs, Information pour les droits du soldat.

questions de défense par la gauche, penser les problèmes militaires au prisme de la compétition partisane, comprendre l'explosion de la crise antimilitariste en 1974-1975, telle est la première perspective.

S'il faut relativiser l'idée d'une « militarisation de la France » avancée par une nébuleuse d'organisations écologistes et d'extrême gauche, les armées françaises demeurent cependant le conservatoire des valeurs nationales et traditionnelles, synonymes de discipline et de hiérarchie, prompts à dénoncer toutes formes de critique comme d'intolérables immixtions dans les affaires militaires, à les qualifier d'antimilitaristes et de subversives et à les réprimer en tant que telles. En donnant le sentiment que la politique de défense mise en œuvre depuis les années 1960 est irréversible, que ses conséquences sur le territoire, au Larzac comme en Polynésie, ne prêtent à aucune discussion ou concertation, qu'un voile pudique doit recouvrir le commerce des armes au nom des intérêts supérieurs de l'État, que les règles rigides et immuables conditionnant le service des armes ne peuvent souffrir d'aucune remise en question malgré l'évolution des mentalités, que la dimension politique de leur mission n'a aucune réalité en dépit de la tentation de faire des forces armées l'instrument d'un retour à l'ordre après mai 1968, l'institution militaire se trouve en porte-à-faux avec une partie de la société française, pensant et agissant avec retard par rapport aux grandes transformations qui affectent le monde contemporain.

Pour autant, l'institution militaire, loin d'être une armée putschiste à la chilienne comme le craint une partie de la gauche, reste strictement subordonnée au pouvoir civil. Surtout, nourrie de ses errements passés et épurée des cadres engagés pour l'Algérie française, elle reste fort peu désireuse d'accroître ses prérogatives dans la société. Concentrées sur ses objectifs opérationnels, dédiés à la défense du territoire national, les préoccupations techniques de l'armée prévalaient sur les considérations politiques.

La configuration politique des « années 68 » ne pouvait toutefois pas confiner les armées à un apolitisme de principe, alors qu'elles étaient la cible de remises en cause radicales. Fruit d'une expérience contre subversive ancienne, la surveillance des organisations politiques et civiles catégorisées confusément comme antimilitaristes, le vieux fonds d'anticommunisme et la croyance d'un « ennemi intérieur » contribuent, dans certains secteurs du monde de la Défense, à nourrir un imaginaire de guerre civile et à brouiller le rôle dévolu aux forces armées. Mais, dix ans après le dernier conflit colonial, si cette question pose à nouveau problème face à l'effervescence politique et sociale du moment, le clivage qu'elle alimente, tant au sein de l'administration militaire que des autorités politiques, débouche systématiquement sur le même choix sur le plan doctrinal et juridique : les armées doivent rester extérieures aux soubresauts politiques, demeurant l'instrument de la défense nationale et non celui de l'ordre social.

La deuxième partie s'attache à analyser les diverses sorties de la crise antimilitariste entre 1975 et 1978. Le malaise des armées offre à l'opposition de gauche une ressource précieuse pour proposer une offre politique alternative sur les questions militaires et de défense. La gauche parlementaire (PCF et PS) cherche à trouver un équilibre entre son désir de prendre en charge les critiques de l'institution militaire et sa volonté d'être une interlocutrice responsable, soucieuse de s'inscrire dans les institutions de la V^e République. Alors que la période est au reflux de l'espoir révolutionnaire à partir de la seconde moitié des années 1970, l'antimilitarisme, tout en déclinant, mais sans disparaître tout à fait, trouve une porte de sortie, reformulée et renouvelée à l'aune de la défense des libertés publiques.

La réponse des autorités oscille entre répression de l'antimilitarisme et réforme de l'institution sous le mandat de Valéry Giscard d'Estaing. La croyance en la « spécificité militaire » produit cependant une certaine résistance dans les armées, tandis que se manifeste l'inertie propre à une grande organisation, capable moins de contrecarrer les plans ministériels par une résistance affichée que plus simplement de ne pas les appliquer par manque de relais ou d'adhésion aux objectifs formulés par les plus hautes autorités.

Face aux revendications du respect des droits constitutionnels pour les militaires, le ministère de la Défense cherche à concilier les principes de la fonction militaire, fondés sur une déontologie propre, capable d'équilibrer les garanties et les sujétions, et un maintien des libertés publiques qui puisse protéger les droits d'opinion et d'expression dans les casernes. Trois sujets préoccupent à ce titre les autorités au regard de l'activisme de la gauche : la montée en puissance d'un mouvement en faveur du droit d'association professionnelle des militaires, la multiplication d'affaires mettant en cause la liberté d'expression des militaires au regard du devoir de réserve auxquels ils sont assujettis, ou encore le refus de leur accorder un droit de recours lorsqu'ils sont sanctionnés, un refus de plus en plus difficile à justifier par le ministère de la Défense face aux évolutions jurisprudentielles à l'œuvre, notamment à l'échelle des juridictions européennes.

Instrument par excellence de l'État, le droit constitue dans le domaine militaire un gardien vigilant et efficace du conservatisme et du respect de l'ordre chers à l'institution. Mais il est aussi une ressource, de plus en plus mobilisée par la gauche, pour contester le fonctionnement des armées.

La dernière partie étudie la fabrique du consensus sur la défense nationale à l'heure de la continuité socialiste, des législatives de 1978 à 1985. La notion d'alternance appliquée aux enjeux de défense y est interrogée : dans quelle mesure, en amont comme en aval, la présidentielle de 1981 reconfigure les

positions des partis sur la dissuasion nucléaire, réordonne la relation politico-militaire et réoriente le débat politique ?

Projetée et espérée par certains acteurs, déplorée et combattue par d'autres, l'alternance de 1981 a marqué dans l'histoire une césure dont l'historiographie a rendu légitimement compte. Pour autant, notre recherche interroge à nouveaux frais cette chronique politique présentée parfois de façon déterministe : 1981 doit donc s'insérer dans une séquence plus large.

En amont, d'abord, en remontant le fil chronologique pour saisir comment la probabilité de la conquête du pouvoir par la gauche, malgré ses incertitudes, a entraîné une série d'effets avant même la victoire de François Mitterrand : les discussions, calculs, pressions exercées par les différentes organisations sont à la mesure de l'enjeu politique. La conversion au nucléaire militaire par la gauche de gouvernement en est l'illustration la plus aboutie.

En aval, ensuite, en observant comment le début du premier septennat mitterrandien est sans cesse jugé à l'aune des promesses formulées dans l'opposition, qu'elles soient réelles ou fantasmées par les électeurs. Les premières années au pouvoir sont ainsi tiraillées entre la volonté de changement et la réalité d'un enlisement. La nécessité pratique d'une reprise en main technocratique, la primauté présidentielle et l'isolement qu'elle occasionne (à l'exemple de la réhabilitation des généraux putschistes), le monopole étatique sur l'initiative politique et parlementaire, confortent les permanences dans les modes d'action et la continuité dans les politiques publiques.

De multiples réseaux contribuent à la formation de ce consensus. Les lieux, les organisations, les cercles qui nourrissent la relation politico-militaire sont étudiés dans cette partie. Ils témoignent d'une méfiance intériorisée à l'égard de la gauche qui est cependant dépassée par la nécessité de préparer l'alternance.

Malgré certaines vellétés de changement, voire de résistance, la nouvelle majorité s'accommode du fonctionnement de la V^e République. Les décisions prises confortent le consensus mais conduisent à une désidéologisation et à une dévitalisation du débat public sur les questions militaires et de défense.